En collaboration avec le
Collège québécois des médecins de famille

Le Collège fête ses 50 ans!

Harold Dion, MD, CCMF, FCMF

L'inauguration

Le 17 juin 1954, un petit groupe de médecins de famille se réunissaient au *Palomar Supper Club* de Vancouver pour assister à l'inauguration du *College of General Practice of Canada* et à l'arrivée de son tout premier président, le Docteur Murray Stalker. En cette journée historique, les premiers dirigeants prirent l'engagement professionnel, au nom des médecins de famille du Canada, de se conformer à l'éducation médicale continue et à des normes de pratique élevées pour assurer aux patients et à leurs familles des soins personnels d'une grande qualité et dispensés avec compassion.

Le premier directeur général, le Docteur Victor Johnston, procéda immédiatement à la mise sur pied des sections provinciales et à l'augmentation des effectifs de l'organisation. Rapidement, le Collège vit son nombre d'adhérents passer d'une centaine à des milliers de personnes, alors que les sections provinciales furent établies dans chacune des dix provinces canadiennes et qu'elles commencèrent à offrir une éducation médicale continue de qualité.

Rapidement, le Collège vit son nombre d'adhérents passer d'une centaine à des milliers de personnes.

La succession

Le Docteur Johnston prit sa retraite en 1965 et le Docteur Donald I. Rice lui succéda au poste de directeur général. Le College of General Practice of Canada changea alors son nom pour celui de *College of Family Physicians of Canada* (CFPC) / Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et nomma sa revue *Canadian Family Physician* / *Le Médecin de famille canadien* en 1967. Le 16 mars 1968, le Collège reçut officiellement ses lettres patentes le qualifiant de corporation sans but lucratif, émises par le Parlement du Canada. Puis, l'organisme reçut ses armoiries le 17 juin 1980 de la part du *Royal College of Heralds*.

Au début des années 1980, le Collège comptait 5 000 membres et l'organisation était prête pour du changement. Après avoir assuré avec succès les activités du Collège pendant 20 ans, y compris l'expansion des sections provinciales, l'établissement des 16 départements de médecine familiale et la création de l'examen de Certification, tenu pour la première fois en 1969, le Docteur Rice prit sa retraite en 1985 et le Docteur Reg L. Perkin lui succéda.

Vers la fin des années 1990, le Collège comptait près de 15 000 médecins de famille membres et, à la suite du départ du Docteur Perkin en 1996, le Docteur Calvin

Le **Dr Dion** est médecin de famille, Clinique médicale l'Actuel, Montréal. Il est également président du conseil d'administration du Collège québécois des médecins de famille.

Gutkin assumait le rôle de directeur général et de chef de la direction. Il devenait de plus en plus important d'assurer une meilleure formation, d'accroître la recherche et la défense des intérêts publics et d'établir des partenariats avec les autres sociétés médicales.

La mission

Tout au long de son histoire, le Collège fut guidé par les besoins de ses membres et le bien-être des patients. Au Canada, les médecins de famille offrent le diagnostic et le traitement médical, la protection et la promotion de la santé, la coordination des soins dispensés au cabinet, dans les hôpitaux, à domicile, dans les centres d'hébergement pour personnes âgées et dans les établissements communautaires. Ils fournissent non seulement des services médicaux de première ligne, mais également une bonne partie des soins secondaires et tertiaires, particulièrement en milieu rural et en régions éloignées.

C'est grâce au travail des professionnels de la santé en première ligne, y compris celui des médecins de famille, que la qualité des soins de santé est reconnue depuis longtemps au Canada. Les Canadiens ont pu en bénéficier parce que la médecine familiale a été stimulante et qu'elle a été reconnue comme étant l'une des composantes vitales du système de soins de santé au pays.

De nombreuses études ont démontré que les médecins de famille dispensent le type de soins de santé que les planificateurs et les décideurs désirent et dont la population a besoin. Les services de soins de première ligne dispensés par les médecins de famille contribuent de façon importante à la rentabilité du système.

La déclaration

Afin de souligner les nombreuses réalisations accomplies par le Collège au cours des 50 dernières années, le 17 juin 2004, la direction des 10 sections provinciales a été invitée à planifier une cérémonie spéciale et unique pour la signature d'une « Déclaration d'engagement », au nom de leurs membres provinciaux, réaffirmant ainsi leur engagement commun, en tant que médecins de famille, envers les principes et les valeurs qui ont caractérisé la médecine familiale durant les 50 dernières années. Cette « Déclaration d'engagement » réitère, dans un langage clair et significatif pour la population, les objectifs qu'entendent poursuivre les médecins de famille (tableau 1).

Tableau 1

Les quatre principes de la médecine familiale

- Le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace.
- La médecine familiale est une discipline communautaire.
- Le médecin de famille représente une ressource pour une population définie de patients.
- La relation médecin-patient est l'essence du rôle du médecin de famille.

Le 25 novembre prochain, à Toronto, les présidents des 10 sections provinciales se rassembleront de nouveau lors d'une activité nationale d'envergure pour l'ouverture de l'Assemblée scientifique annuelle du Collège, le « Forum en médecine familiale », un événement durant lequel seront conviés des milliers de médecins de famille. Une « Déclaration d'engagement » nationale sera signée par le président national du Collège, le Docteur Robert Wedel de Taber, Alberta, et par le directeur général et chef de la direction, le Docteur Calvin Gutkin. Ce document sera authentifié par le ministre fédéral de la Santé, par trois membres du public siégeant au Conseil d'administration du CMFC afin de représenter la population canadienne et par les présidents des 10 sections provinciales. Clin